

Bulletin d'histoire politique

Les inclinations fascistes de Camillien Houde et son internement durant la guerre

Claude-V. Marsolais



Volume 3, Number 3-4, Summer 1995

La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063482ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063482ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marsolais, C.-V. (1995). Les inclinations fascistes de Camillien Houde et son internement durant la guerre. *Bulletin d'histoire politique*, 3(3-4), 144–158.
<https://doi.org/10.7202/1063482ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LES INCLINATIONS FASCISTES DE CAMILLIEN HOUDE ET SON INTERNEMENT DURANT LA GUERRE»

Claude-V. Marsolais

Historien et journaliste à La Presse

L'un des faits les plus marquants de la Seconde Guerre au Québec a été l'internement du maire de Montréal, Camillien Houde. Le conférencier a l'intention de faire un rappel de la carrière politique du personnage et de déterminer si ses inclinations fascistes ont été la cause de son internement de 1940 à 1944.

Houde, C.

Dans cette communication, nous allons tenter de déterminer les causes qui ont amené l'internement forcé du maire de Montréal, Camillien Houde, durant le second conflit mondial et découvrir si ses inclinations fascistes n'en sont pas l'origine.

Comme nous le savons, le libéralisme au Québec et au Canada a occupé une position dominante au cours du XIX^e siècle et jusqu'à la grande crise économique des années 1930. Défendu par les deux grands partis politiques, il fonde le progrès économique et social sur la liberté individuelle et la propriété privée. À l'intérieur de cette idéologie, deux courants s'expriment: un courant conservateur qui met l'accent sur la responsabilité individuelle et un courant réformiste qui souhaite des interventions étatiques pour corriger certaines inégalités engendrées par la société industrielle¹.

Ce libéralisme incarné par un capitalisme primaire incapable de résoudre les inégalités croissantes engendrées par les crises économiques est vivement dénoncé après la Première Guerre mondiale par différents secteurs de la société, dont un certain courant populiste, et ainsi que par les nationalistes et les extrémistes tant de gauche que de droite.

Parmi ces extrémistes, il y a évidemment les communistes et les fascistes ainsi qu'un groupuscule qui s'inspire de l'Action française et qui est fortement autoritaire, antidémocratique, antisémite et anticommuniste. Un courant médian moins radical mais orienté vers des réformes de type

corporatiste fait sentir de plus en plus sa présence: il s'agit du clérico-nationalisme.

Du fascisme

Une définition de l'idéologie fasciste apparaît nécessaire afin d'apprécier si Camillien Houde en a subi l'influence au cours de sa carrière politique. Empruntant l'hypothèse de Pierre Milza et Marianne Benteli², on définira le fascisme ainsi:

1. il est le résultat d'une crise (économique, sociale, politique, etc.) du système libéral et constitue une réponse à une situation de détresse;

2. cette crise affecte en particulier la petite bourgeoisie et détermine chez elle des réactions irrationnelles et une idéologie radicale qui caractérise le premier fascisme (c.-à.-d. la déstructuration de la société traditionnelle, la prolétarianisation de la petite bourgeoisie et la perte de prestige social qui l'accompagne, la menace révolutionnaire et la disponibilité d'une élite de «remplacement»);

3. le fascisme accède au pouvoir, grâce à l'alliance du grand capital et d'une partie au moins des classes moyennes;

4. le fascisme au pouvoir aboutit au renforcement des structures du capitalisme et il accélère le processus de concentration;

5. enfin, cette évolution s'accompagne d'une restructuration du corps social obtenue par l'«enrégimentement» des masses, la mise en place d'un système de terreur physique et psychologique, l'action d'un chef national tout-puissant et l'emprise d'un parti unique.

Au plan de la gestion de l'État, le fascisme se caractérise par une intervention croissante dans la vie économique, fixant les choix économiques au plan industriel et encourageant l'autarcie. Cette politique encourage la concentration du grand capital au détriment de la petite et moyenne bourgeoisie. Par contre, l'État fasciste permet à nombre de petits bourgeois d'accéder à des carrières administratives qui, autrement, leur auraient été fermées.

Le clérico-nationalisme

Une autre idéologie à laquelle Houde a pu être sensible est le clérico-nationalisme³, qui a marqué le Québec du début du XX^e siècle jusqu'à la fin des années 1950. Ce nationalisme traditionnel tend à voir les Canadiens français comme un peuple dont la spécificité, voire la supériorité, provient d'abord sinon exclusivement de son attachement aux traditions reçues du

passé: leur origine paysanne française, leur langue, leur religion ainsi qu'aux institutions vouées à la conservation de cet héritage: la famille, la paroisse, la vie rurale. On y valorise la notion de l'ordre et de l'autorité.

À compter de la crise économique, cette idéologie s'attaque aux grands monopoles industriels et financiers étrangers qui exploitent les ressources locales au mépris des intérêts nationaux. On critique aussi ses abus. Mais on s'attaque davantage aux communistes et aux socialistes qui tentent de profiter de la crise pour renverser l'ordre social et instaurer le paganisme et le totalitarisme d'État.

Comme remèdes, ces nationalistes proposent un programme de restauration sociale qui, tout en prenant acte de l'urbanisation et de l'industrialisation, cherchait des moyens pour les Canadiens français de s'y adapter tout en préservant leurs valeurs traditionnelles. Au nombre des mesures proposées, on note l'aide aux chômeurs, le contrôle ou la nationalisation des monopoles œuvrant dans les services publics ou la finance mais aussi la restriction de l'immigration, le retour des femmes au foyer, le soutien prioritaire à l'agriculture et à la colonisation et un encouragement aux petites entreprises. Toutefois l'idée maîtresse demeure le corporatisme, dont l'objectif est d'assurer l'ordre et la paix sociale par le moyen de la concertation harmonieuse de tous les groupes sociaux, réunis dans autant de corporations ou corps intermédiaires.

Dans le Québec, ce corporatisme rêvé serait social et catholique en s'appuyant sur les corps locaux, dont le premier en importance serait l'Église elle-même, et se traduirait par le culte du chef, à l'exemple de Mussolini, Franco ou Salazar.

L'influence de l'Action française

Au Québec, il ne faut pas sous-estimer l'influence de l'Action française, dont l'idéologie a été adaptée par le chanoine Groulx et d'autres intellectuels comme Robert Rumilly, français d'origine qui s'est installé dans la province en 1928. Après la Seconde Guerre, le maire Camillien s'en fera en quelque sorte l'apôtre en protégeant d'anciens criminels de guerre du régime de Vichy.

Inspirée en France par Charles Maurras, ce courant d'opinion nationaliste se veut royaliste (culte du chef) mais davantage antirépublicain et antidémocratique. Le mouvement est porté vers les valeurs traditionnelles (famille, foi, patrie) et la défense de l'ordre corporatif (les corps intermédiaires). C'est une doctrine antisémite, anticommuniste, et que ne rebutent pas les moyens violents pour faire avancer la cause⁴.

Les origines de Houde

Camillien Houde naît le 13 août 1889, à Saint-Henri, dans un milieu ouvrier très pauvre, seul survivant d'une famille de dix: ses frères et sœurs étant tous décédés avant l'âge de deux ans. Son père, contremaître dans un minoterie, meurt épuisé par le travail, les horaires exténuants et les épidémies, en 1899. Camillien n'a que dix ans. Sa mère, Joséphine Frenette, doit prendre la relève et se fait embaucher dans une manufacture de vêtements où bientôt elle s'épuise et tombe malade.

À compter de ce moment, elle ne rêve pour son fils que de réussite, de préférence dans un emploi de col blanc à la banque. Elle l'incite à poursuivre l'école. Il fréquente l'école le Plateau, tout en étant garçon-boucher, à un dollar la semaine, après ses heures de classe. Une fois son cours réussi, sa mère, qui avait bénéficié d'un petit héritage, l'inscrit au Collège de Longueuil en classe commerciale à défaut du cours classique réservé à l'élite. Le hasard le range dans la classe d'un petit Frère des Écoles chrétiennes, qui devait passer à l'histoire comme le plus grand savant canadien-français du XX^e siècle, le Frère Marie-Victorin, dont la personnalité exceptionnelle exerce une animation inusitée, allant de la fondation d'un club nationaliste à la mise sur pied d'une troupe de théâtre. C'est en y participant que Camillien découvre ses dons extraordinaires pour la comédie. À tel point que sa mère craint bientôt pour son avenir.

Toutefois, en 1906, à l'âge de 16 ans, diplôme commercial sous le bras, il entre comme commis à la Banque d'Hochelaga (future Banque Canadienne Nationale). Il gravit vite les échelons et est promu inspecteur à 23 ans. Deux ans plus tard, en 1915, il devient gérant de la succursale Amherst/Ontario. Entretemps, il a marié, en 1913, Mignonne Bourgie, fille d'Urgel, riche entrepreneur de pompes funèbres. Mais son épouse meurt subitement en 1918.

Le voilà veuf avec deux fillettes. Cette situation ne lui sied guère et il se remarie, en juin 1919, avec Georgette Falardeau, employée de commerce à la biscuiterie Joseph Dufresne, dont le siège social est à Joliette. Sa nouvelle épouse, qui a de l'ambition pour deux, le pousse à abandonner la gérance de la banque pour se lancer en affaires. Mais ses tentatives dans le monde des affaires échouent et il se retrouve, en 1922, vendeur d'assurance-vie où il végète.

Entre temps, converti au Parti conservateur par son épouse et ses relations, il devient, en 1923, secrétaire d'un club politique du quartier Sainte-Marie. Par un concours de circonstances, il fut désigné candidat aux élections provinciales de février 1923. Favorisé par ses talents oratoires qui

plaisent au peuple, il parvient à se faufiler entre ses deux adversaires, arrachant la victoire avec 508 voix de majorité. Le voilà député à Québec⁵.

Houde député

Le premier mandat de Houde dans l'opposition à l'Assemblée législative, de 1923 à 1927, se caractérise surtout par sa dénonciation des favoris du régime Taschereau, les trusts, les financiers. Il intervient souvent sur les questions ouvrières, posant des questions qui embarrassent le gouvernement Taschereau. Il se porte toujours à la défense du petit contre le gros, du pauvre contre le riche. Il devient le bouclier du petit commerce de Montréal, surtout des épiciers en butte à la consolidation des grandes chaînes d'alimentation. Il se bat pour que la vente du vin soit confiée aux petits épiciers. Il a aussi soutenu les unions ouvrières, lors du débat sur la Loi des accidents du travail, qui voudraient que le régime soit universel plutôt que de le confier à des compagnies privées⁶.

En ce qui concerne la nationalisation, annoncée en 1926, de la Montreal Water and Power, Houde se fera le défenseur des oppositions à cette transaction de 14 millions de dollars, c'est-à-dire des milieux anglais, des conservateurs et des nationalistes. Ce positionnement lui servira plus tard lorsqu'il sera candidat à la mairie en 1928, car il obtiendra des fonds de lord Atholstan, propriétaire du *Star* et très lié aux intérêts du Canadien Pacifique.

Comme on peut le constater, lors de son premier mandat de député à l'Assemblée législative, de 1923 à 1927, il a proposé une alliance aux petits bourgeois et aux ouvriers, notamment en demandant au législateur que la vente du vin soit réservée aux épiciers, parce que ces derniers étaient les seuls établissements de crédit pour les classes pauvres. Ces petits commerces luttèrent contre le monopole dans l'industrie alimentaire, qui était en train de se constituer avec l'arrivée des *chain stores*. Il fait aussi un clin d'œil au grand capital en s'opposant à la nationalisation de la Montreal Water and Power. Nous assistons donc ici à une manifestation du premier stade du fascisme, résultant d'une crise du système libéral qui se dirige vers le capitalisme monopoliste et qui affecte en particulier la petite bourgeoisie. Tout comme les clérico-nationalistes, Houde y est sensibilisé.

Maire et chef de l'opposition

Le 2 avril 1928, Houde se fait élire à la mairie avec un programme prévoyant la création d'une commission d'urbanisme, en se faisant l'avocat des investissements privés pour diversifier l'industrie montréalaise, en obligeant la Montreal Light, Heat and Power à abaisser ses tarifs électriques tout en

étant contre la nationalisation de la Montreal Water and Power (qui se fera malgré lui)⁷. Le 25 octobre de la même année, il reprend son siège de Sainte-Marie à l'Assemblée législative, qu'il avait perdu en 1927 et dont il avait contesté, avec succès, l'élection de son adversaire libéral, l'année précédente.

À compter de cette date, il accomplit une ascension vertigineuse en devenant le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, lors de la convention du Parti conservateur les 9 et 10 juillet 1929. À cette convention sont adoptées plusieurs résolutions, dont le principe des allocations familiales, d'une assurance collective d'État pour les accidents de travail, d'un salaire minimum pour les hommes et les femmes et d'une pension aux vieillards, aux veuves et aux orphelins. Mais les congressistes maintiennent le droit des compagnies d'électricité à fixer des taux prohibitifs et exorbitants aux consommateurs. Élu sans opposition, Houde lance son programme: 1. Dehors la clique; 2. Plus vite que ça; 3. Ca presse! ce qui lui vaudra le titre de Mussolini canadien.

Survient la dépression économique et l'affaire des écoles juives alors qu'il doit se faire réélire à la mairie en avril 1930. En ce qui concerne cette dernière affaire, la communauté israélite avait demandé au gouvernement de faire adopter une loi créant une commission scolaire juive devant la menace des Anglo-protestants de fermer leurs écoles à la clientèle juive. Mais Mgr Gauthier, administrateur du diocèse, s'y oppose et pousse même Adrien Arcand, éditeur de petits journaux satiriques, à combattre le projet de loi — ce qui lance Adrien Arcand dans l'antisémitisme. Cependant Houde blâme la campagne antisémite d'Arcand: «Lorsque j'ai été élu maire, il y a deux ans, j'ai déclaré que j'étais le représentant de tous, et que je ne désirais pas voir soulever de questions de race sous mon régime. Il en surgit une à Montréal présentement, je la dénonce sur l'heure...⁸» Cela n'empêchera pas les journaux d'Arcand de l'appuyer, mais ce sera la dernière fois.

L'attitude de Houde durant la campagne électorale à la mairie contraste avec celle qu'il adoptera l'année suivante (printemps 1931) sur cette question des écoles juives à l'Assemblée législative. Le gouvernement Taschereau avait décidé, après consultation avec le Conseil de l'Instruction publique (donc avec l'aval de l'épiscopat), de créer une Commission scolaire juive mais sans l'autoriser à établir ses propres écoles, les enfants juifs continuant à fréquenter l'école protestante. Houde s'y oppose et déclarera entre autres que «plus d'un, parmi ceux qui revendiquent (la Commission scolaire juive), est entré chez nous en contrebande. Si nous avons le problème des écoles juives, c'est qu'il y a eu trop d'immigration juive, en violation des lois du

pays»⁹. Il ajoutera que trop de juifs sèment les idées de désordre en faisant allusion à des éléments révolutionnaires (communistes) et au danger de l'école publique neutre. Comme on peut le constater, Houde se rapproche ainsi des idées d'Arcand en moussant les préjugés antisémites. Il essaie de trouver des boucs émissaires à la crise en rejetant la faute sur les étrangers, particulièrement les juifs qui ont importé avec eux des idées révolutionnaires et qui, en tant que groupe organisé, se sortent beaucoup mieux des avatars de la crise économique.

En 1930, Houde, en décrochant une majorité au conseil de ville (il a fait élire une majorité de conseillers qui lui sont acquis), met la main sur le lucratif patronage municipal basé, à cette époque, sur l'achat de la tolérance policière par le crime organisé et la vénalité des offices à l'Hôtel de ville (les postes de policiers, pompiers, fonctionnaires étaient payés 200 \$ aux échevins). Il devient, à l'image de ses prédécesseurs, Préfontaine et Martin, un boss politique dont la clientèle s'appuie sur les amis du régime, des fonctionnaires municipaux et de miséreux, victimes de la crise économique, auxquels il a rendu service (il a toujours été généreux de sa personne). Or ce boss qui, en même temps, aspire à la direction du gouvernement provincial, est considéré par l'administration Taschereau comme un véritable danger public, une opposition extra-parlementaire en quelque sorte. On fera donc tout pour l'écraser.

Au cours de la campagne électorale précédant les élections provinciales du 24 août 1931, Houde, chef du Parti conservateur, est appuyé par le groupe financier Atholstan-CPR-Banque de Montréal, qui désire écartier le bloc de la Royal Bank du gouvernement québécois. Il présente un programme très avancé pour l'époque: des écoles rurales en grand nombre, des maîtres qualifiés pour enseigner, des prêts agricoles à deux pour cent, un salaire familial garanti, des pensions aux veuves, aux orphelins et aux vieillards (+ 70 ans). Malgré cela, le Parti conservateur est écrasé aux élections (11 députés élus sur 90), Houde perdant même son siège de Sainte-Marie.

Houde se ressaisit en constatant que des rapports confirment une fraude massive des élections à l'échelle du Québec. Il ramasse des fonds (dont un don de 50 000 \$ du courtier montréalais Ward Pitfield, un ami du premier ministre canadien, R. B. Bennett) et conteste 63 sièges. Réagissant, Taschereau fait adopter l'inique loi Dillon (entrée en vigueur le 17 décembre 1931) qui oblige le contestataire d'élection à être le propriétaire des mille dollars de caution exigés et rend la loi rétroactive avant le dépôt des contestations devant les tribunaux. La stratégie de Houde est complètement

annihilée et le 19 septembre 1932, il doit remettre sa démission comme chef de l'opposition tellement son leadership est contesté. Entre temps, tous ses opposants (Olivar Asselin, Adrien Arcand, les libéraux de tout acabit, les juifs et anglophones) l'ont expulsé de l'Hôtel de ville, lors des élections du 4 avril 1932.

Sans ressource dans sa tanière de la rue Saint-Hubert, Houde rumine des plans calqués sur le fascisme avec lequel il est familiarisé grâce au Consul d'Italie à Montréal qui lui fait parvenir divers documents sur les réalisations sociales et économiques du régime de Mussolini. Plusieurs membres de la colonie italienne viennent le visiter au retour de leur voyage dans leur mère patrie afin d'entretenir la cause. C'est à ce moment que surgit dans son cerveau le plan d'une marche sur Québec, ressemblant à celle du Duce¹⁰.

Pour réussir un tel coup, il faut pouvoir s'appuyer sur une organisation solide. Il charge donc un de ses anciens organisateurs, Hertel La Roche, de mettre sur pied une fédération d'associations de chômeurs, appelé Fédération populaire, dans le but officiel de le faire réélire maire aux élections municipales de 1934. Après avoir créé quelques clubs, la Fédération populaire réussit à s'emparer par infiltration ou par fusion de la Fédération des clubs ouvriers du Canada, dirigée par J. C. Rancourt, qui regroupait 43 clubs ouvriers et qui était appuyée par le magnat du charbon, le millionnaire Lorne Webster. Cette dernière fédération était elle-même issue d'une fédération dirigée par Aniclet Chalifoux et à forte orientation fasciste (gardes paramilitaires, casques fascistes, symbolique fasciste, etc.)¹¹. Donc, on y retrouvait divers éléments (des fascistes, des conservateurs, des socialistes, des sympathisants du corporatisme, etc.) que l'on disciplina pour en faire une brigade prête à servir à tout moment.

Une fois bien dressée, la Fédération populaire, conduite par son secrétaire-général, était prête à «marcher» sur Québec. Après certaines précautions d'usage, telle la neutralisation du gouvernement fédéral (dirigé à l'époque par le conservateur R. B. Bennett) et l'accès à des armes, le plan prévoyait le nolisement d'un train devant être rempli de partisans (révolutionnaires) qui, une fois arrivés dans la Vieille Capitale, auraient pris d'assaut le Parlement. Par trois fois, Houde fixa l'heure H, mais par trois fois il recula¹².

Entre temps, il misa sur ces forces populaires pour se faire élire à la mairie en avril 1934, puisqu'il ne disposait plus d'aucun appui des hauts-financiers pour lui fournir des fonds. Par la suite, il pensait bien «sauter sur Québec» mais le soir de son élection, la dure réalité le rattrapa. Il rencontra

par hasard le propriétaire de *La Presse*, Pamphile Du Tremblay, qui avait hérité d'une créance de 50 000 \$ signée par Houde lors du rachat de *La Patrie* en 1933, et qui le menaça de le mettre en faillite s'il ne collaborait pas avec le régime Taschereau¹³.

Un boss à la recherche de son indépendance

Houde se retrouva donc le jouet des libéraux jusqu'aux élections provinciales de 1936, qui marqua l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale de Duplessis.

Dans la tradition du bossisme, Camillien Houde n'était pas du genre à supporter très longtemps la laisse ou la muselière¹⁴. Se voyant le chef d'une entité géographique distincte (il avait conçu, durant sa période de disgrâce, l'idée de faire de l'île de Montréal une province séparée du Québec), il va tenter de tirer profit de la situation politique, tant fédérale que provinciale, pour améliorer son sort et celui de Montréal.

Par la défaite des libéraux, il retrouva en quelque sorte son autonomie politique mais au prix de sa défaite à la mairie en décembre 1936 (le Conseil municipal était devenu très impopulaire en décrétant une taxe de vente de 2 %, une première au Canada, un impôt sur le revenu et une surtaxe sur les compagnies d'utilité publique afin de rencontrer les obligations de la Ville). Auparavant, il avait tenté un coup d'éclat en annonçant sa démission le 28 août 1936. Lui-même considéré nationaliste, il en avait profité pour dénoncer le sentiment «d'intense nationalisme» qui prévalait dans la Province (allusion à l'arrivée de l'Union nationale) et qui menait tout droit à la sécession. Opportuniste, il pensait que cette déclaration rapprocherait la clientèle anglophone de lui lors des élections de décembre 1936.

Aux élections partielles de Saint-Henri sur la scène fédérale, le 17 janvier 1938, il tente un retour en politique comme indépendant mais aidé financièrement en sous-main par le Parti conservateur. Il fait campagne contre la politique d'armement du gouvernement King, annonciatrice de l'entrée du Canada dans une guerre européenne. Il force ainsi les libéraux à prendre des engagements selon lesquels un gouvernement libéral ne participera jamais à une guerre extérieure, à l'exception de la défense du Canada. L'ardeur antimilitariste de Houde inquiète les conservateurs qui lui coupent les vivres en plein milieu de la campagne. Il subit finalement la défaite aux dépens de son adversaire libéral J. A. Bonnier.

À l'approche des élections municipales de décembre 1938, il obtient un appui (financier) discret des libéraux fédéraux qui veulent barrer la route à Duplessis et aux hommes qu'il veut installer à Montréal. C'est une victoire assurée avec 20 000 voix de majorité.

Un peu plus d'un mois après son retour à la mairie, il prononce un discours antibritannique au souper annuel du YMCA. Il soutient que les Canadiens français, par leurs affinités religieuses et ethniques, se sentent beaucoup plus près de l'Italie catholique de Mussolini que de l'Angleterre protestante de Neville Chamberlain. «Les Canadiens français de la province de Québec sont fascistes sinon de nom du moins par le sang (latin). Si l'Angleterre devait déclarer la guerre à l'Italie, leur sympathie irait plutôt vers les Italiens»¹⁵. Et d'ajouter: «Ils aiment suivre un leader. Ils ont toujours été ainsi, depuis les premiers temps de la colonisation en Nouvelle-France»¹⁶.

Devant le tollé que suscitent ses déclarations au Canada, il sent la nécessité de retraiter une semaine plus tard. Il explique qu'il a voulu faire comprendre à demi-mots que le fascisme peut être plus dangereux que le communisme dans la province de Québec, parce qu'il peut exploiter les affinités que la culture latine et la religion catholique lui procurent.

En réalité, Houde admire le fascisme et son organisation corporatiste. Il rêve d'être un duce qui serait plébiscité par les siens. À compter de ce jour, la GRC commence à l'avoir dans sa ligne de mire et constitue un dossier sur lui¹⁷.

Le 23 mars 1939, il poursuivra sa campagne contre la conscription en appuyant des étudiants qui manifestent au Champ-de-Mars contre la conscription et les préparatifs de la guerre.

Après l'entrée en guerre du Canada le 10 septembre 1939, il appuiera la politique de contrats de guerre des libéraux qui, en retour, l'aideront financièrement à se faire élire candidat indépendant dans Sainte-Marie lors des élections provinciales du 25 octobre. Cet appui aux libéraux découragea beaucoup de jeunes pacifistes qui commençaient à se méfier de sa propension à changer son fusil d'épaule¹⁸. Comment comprendre en effet quelqu'un qui décidait un an auparavant de dénoncer les intentions bellicistes des libéraux et qui maintenant s'y rallie depuis que le Canada a déclaré la guerre à l'Allemagne (le 10 septembre)?

Certes, ses intentions ne sont pas dénuées d'intérêt, puisqu'il veut pour Montréal le plus de contrats de guerre possibles, question de faire réapparaître la prospérité après neuf ans de léthargie. Mais il en met peut-être un peu trop pour qu'on ne le soupçonne d'opportunisme. Ainsi, pendant la campagne électorale qui précède les élections fédérales du 26 mars 1940, il va appuyer publiquement le candidat libéral d'Outremont, Thomas Vien, et annoncer à l'Hôtel de ville qu'il appuie à cent pour cent le programme libéral et l'équipe King.

Le chat sortira du sac au printemps 1940 lorsque, le 15 mai, la ville de Montréal n'est plus en mesure de rembourser un prêt aux banques qui refusent même un renouvellement d'avances. Or, Houde a fait des pieds et des mains, de nombreuses courbettes aussi, pour éviter ce sort. Mais il a un ennemi dans le cabinet Godbout, qui désire sa perte: T. D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics qui n'attend que cette occasion pour mettre Montréal en tutelle et lui imposer une réforme à forte inspiration corporatiste. Le projet de loi qui sera adopté en juin 1940 prévoit la constitution d'un conseil de 99 membres dont 33 sont élus par les seuls propriétaires, 33 par l'ensemble des électeurs et 33 autres sont nommés au sein de 13 corps intermédiaires. Houde ne réussira qu'à sauver l'élection du maire au suffrage universel, mais son rôle ne sera plus que représentatif¹⁹. En guise de consolation, les libéraux (provinciaux et fédéraux confondus) lui offriront la présidence d'une commission fédérale aux responsabilités assez vagues mais aux émoluments substantiels, qu'il refusera²⁰.

Plutôt vexé, il s'empressera d'appuyer une motion de René Chaloult le 19 juin, à l'Assemblée législative (au moment où la France capitule devant l'armée allemande), motion très embarrassante pour le gouvernement Godbout. En effet, il était proposé que «l'Assemblée législative s'oppose à toute contrainte, toute coercition dans la conduite de la guerre et réclame, dans l'intérêt même de l'unité canadienne, que notre participation reste libre et modérée»²¹. Cette motion sera défaite par 56 voix contre 13.

En juillet, le gouvernement King décide d'imposer l'enregistrement obligatoire aux Canadiens pour service au Canada. Mais la loi stipule qu'on considérera comme célibataires, donc mobilisables, les hommes mariés après le 15 juillet. Évidemment, c'est la ruée vers le mariage partout. C'est dans ce contexte particulier que le maire Houde prend la décision, le 2 août 1940, de convoquer la presse pour exprimer son opposition à l'enregistrement national:

Je me déclare absolument opposé à l'enregistrement national. Il s'agit d'une mesure non équivoque de conscription... Le Parlement, à mon avis, n'a pas le mandat de voter la conscription. Je ne crois pas être tenu de me conformer à la dite loi, et je n'ai pas l'intention de le faire. Et je demande à la population de ne pas s'y conformer, connaissant parfaitement ce que je fais présentement et ce à quoi je m'expose. Si le gouvernement veut un mandat de conscription, qu'il vienne devant le peuple sans, cette fois, le tromper²².

La censure, imposée depuis la déclaration de guerre en septembre 1939, interdit la publication de ce texte, mais la *Gazette* passe outre (elle ne sera jamais sanctionnée pour ce délit) et publie la déclaration du maire le

lendemain. Le journal exige aussi son internement. Deux jours plus tard, Ernest Lapointe, ministre de la Justice, signe le mandat d'arrestation. Il est arrêté le même soir et dirigé, séance tenante, vers le camp de Petawawa en Ontario.

On doit s'interroger ici sur les motifs du maire. Au delà de ses frustrations à l'endroit du gouvernement Godbout qui a, comme nous le mentionnions, annihilé le pouvoir démocratique des Montréalais, le maire Houde devait penser que son prestige et le sentiment populaire des Canadiens français à l'endroit de la conscription lui éviteraient l'arrestation. Il a pu penser aussi que les forces allemandes ne feraient qu'une bouchée de la Grande-Bretagne. Or, sa déclaration ne produit aucun soulèvement, pas même une manifestation de sympathie. On doit croire que son tempérament de girouette depuis 1938 lui a considérablement nui, puisqu'il faudra attendre l'année 1942 (l'année du référendum sur la conscription) avant que l'on commence à s'inquiéter de son sort.

Ce qui est tout aussi étonnant, c'est qu'il ait été interné sans jugement. Or, d'après l'article 25 de la Loi sur l'enregistrement obligatoire, toute personne qui encourage d'autres personnes à désobéir à la loi, est passible d'une amende de 200 \$ ou encore d'une peine d'emprisonnement de trois mois au plus²³. En l'internant sans procès, on le considérait en effet comme un véritable prisonnier de guerre.

Sous la pression populaire, Houde sera autorisé à comparaître à Fredericton, le 28 mai 1943, devant une commission fédérale de justice, afin d'obtenir sa libération, à la condition qu'il s'engage par écrit à se taire pendant la durée du conflit et qu'il aide l'effort de guerre du pays. Il refuse et retourne derrière les barbelés. Il adresse une nouvelle demande au ministre de la Justice, Louis Stephen Saint-Laurent, en décembre 1943, mais il ne sera libéré que le lundi 14 août 1944.

On connaît la suite. Accueilli en héros à Montréal, il sera réélu maire jusqu'à sa retraite politique en 1954.

Protecteur des criminels de guerre

L'internement de quatre ans n'aura aucunement altéré l'idéologie de droite et d'extrême-droite du maire Camillien Houde. Après la guerre, le maire initiera, avec la complicité de l'historien Robert Rumilly, la mise sur pied d'un comité pour la défense des réfugiés politiques français à l'Hôtel de ville²⁴, dont l'objectif était d'empêcher le rapatriement en France d'anciens collaborateurs des SS et de la Gestapo sous l'occupation allemande, dont certains étaient entrés illégalement au Canada.

Le plus connu d'entre eux était le comte de Bernonville, ex-bras droit du «boucher de Lyon», Klaus Barbie (condamné à la prison à vie en 1986 pour crimes contre l'humanité), qui avait été condamné à mort en 1947 par les autorités françaises. Jacques Dugé, comte de Bernonville, avait été un membre de la Milice, organisation paramilitaire équipée par les SS qui assistait la Gestapo dans ses opérations de ratissage des résistants français. En 1944, il fut promu commandant de la branche lyonnaise de la Milice par Joseph Darnand, qui était farouchement opposé aux juifs, aux communistes, à la gauche républicaine et aux gaullistes. En sa qualité de surintendant de police, il s'illustra dans le célèbre nettoyage de 3 500 résistants du massif du Vercors en 1944²⁵. Il était entré illégalement au Canada, déguisé en prêtre, avec les papiers d'identité d'un soldat canadien décédé.

En ce qui concerne le maire Houde, il semble donc qu'après la guerre, il se soit inscrit dans la mouvance du courant de l'Action française et de l'idéologie clérico-nationaliste. Adulé par les Montréalais, il incarnait la victime de leur opposition au régime qui les avait forcés à participer à la guerre contre leur volonté.

Mais au delà de cette explication, en voulant protéger d'anciens criminels de guerre, le maire Houde se faisait ainsi le complice de leurs actions passées, de leur antisémitisme, de l'idéologie naziste fondée sur la race et le sang dans un conflit où les plus irréductibles anticonscriptionnistes ont finalement admis que la guerre avait été nécessaire pour nous protéger contre les excès du totalitarisme, contre l'élimination physique des minorités raciales et la disparition de la démocratie.

Finalement, doit-on conclure que le maire Camillien Houde était fasciste? D'idéologie probablement mais pas de tempérament parce qu'il était trop indépendant, trop conservateur, trop «peu sûr de lui, redoutant les conséquences de chacun de ses gestes, procédant par foudres pour se rassurer lui-même»²⁶. J'ajouterais qu'il était aussi trop humain, trop sensible à la misère humaine pour chausser les bottes d'un dictateur sanguinaire. Disons qu'il n'avait pas les moyens de sa politique et que, probablement, il a raté sa chance de prouver ses véritables ambitions. Si l'on se fie à la définition du fascisme classique, il n'a pas réussi à faire la jonction nécessaire entre le grand capital et la petite bourgeoisie pour créer une véritable alliance entre ces deux classes. Le grand capital ne lui faisait pas confiance et il était trop près des gens humbles pour que le ciment prenne. En fait, il était le type idéal du «populiste», autoritaire et très porté par les valeurs de droite de son temps, telles la famille, la religion, la patrie. Il se plaisait à dire aux foules qu'il était leur «paratonnerre», mais il était davantage le

«paratonnerre» des possédants contre la rancœur des démunis, puisqu'il lui aurait été facile de les inciter à la violence au lieu de les retenir.

Notes

1. LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Boréal, Montréal, 1986, p. 101–102.
2. Pierre MILZA et Marianne BENTELI, *Le fascisme au XX^e siècle*, Collection L'Univers contemporain, Editions Richelieu, Paris, 1973. p. 109.
3. LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Boréal, 1986, p. 106.
4. ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS, *L'Action française*, Paris, 1984. p. 208–211. Eugen WEBER, *L'Action française*, Fayard, Paris, 1985.
5. Claude-V. MARSOLAIS, Luc DESROCHERS, Robert COMEAU, *Histoire des maires de Montréal*, VLB, Montréal, 1993, p. 239. Robert LÉVESQUE et Robert MIGNER, *Camillien et les années vingt suivi de Camillien au goulag*, Éditions des Brûlés, Montréal, 1978, p. 3–8.
6. Robert LÉVESQUE et Robert MIGNER, *Camillien et les années vingt suivi de Camillien au Goulag*, Les Éditions des Brûlés, Montréal, 1978, p. 19–20; Robert RUMILLY, *Histoire de Montréal*, Tome IV, Fides, Montréal, 1974, p. 89, 93.
7. LA PATRIE DU DIMANCHE, *La carrière sensationnelle de Camillien Houde*, 29 octobre 1958, p. 60.
8. Robert RUMILLY, *Histoire de Montréal*, tome 4, Fides, Montréal, 1974, p. 140.
9. Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, vol. XXXII, Fides, Montréal, 1959, p. 128.
10. Hertel LA ROQUE, *Camillien Houde, le p'tit gars de Ste-Marie*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1961, p. 63–65. Robert RUMILLY, in *La Patrie du Dimanche*, 14 décembre 1958, p. 60, fait allusion à cette période en écrivant que Houde avait idée de créer une société secrète apte à propager des mots d'ordre.
11. Robert COMEAU et Bernard DIONNE, *Le droit de se taire*, VLB Éditeur, Montréal, 1989, p. 60–61; Claude LARIVIERE, *Crise économique et contrôle social: le cas de Montréal (1929–1937)*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1977, p. 195–201.
12. Hertel LA ROQUE, *Camillien Houde, le p'tit gars de Ste-Marie*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1961, p. 69–70.
13. Camillien Houde avait accumulé cette dette à *La Patrie* qui avait imprimé son propre journal *L'illustration* depuis le début des années 1930. Lors de l'achat du journal *La Patrie* par *La Presse*, cette créance passa de main.
14. Charles RENAUD, *L'imprévisible Monsieur Houde*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1964, p. 122.
15. Robert LEVESQUE ET Robert MIGNER, *Camillien Houde et les années vingt suivi de Camillien au Goulag*, Éditions des Brûlés, Montréal, 1978. p. 159.
16. *The Ottawa Citizen*, 9 février 1939.
17. ANC, *Gendarmerie royale du Canada*, «Camillien Houde», RG18 – vol 3317.
18. André LAURENDEAU, *La crise de la conscription*, Éditions du Jour, Montréal, 1962, p. 45–46.
19. Robert RUMILLY, *Histoire de Montréal*, Tome V, Fides, 1974, p. 18–19.
20. Charles RENAUD, *L'imprévisible Monsieur Houde*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1964, p. 115.

21. Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, Fides, 1959, p. 165.
22. ANQ, *Camillien Houde*, «Déclaration du maire Houde sur l'enregistrement».
23. «Houde case is scanned by Ottawa», *The Toronto Globe and Mail*, August 6th 1940.
24. «Comité pour la défense des réfugiés politiques français», *Montréal-Matin*, 10 septembre 1948. p. 2.
25. *Le Devoir*, 20 mai 1994, p. A9.
26. Charles RENAUD, *L'imprévisible Monsieur Houde*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1964, p. 26.